

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 2 FEVRIER 2026**

Effectif statutaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAUULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, RIGAUD Marie-Pierre, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, WARY Grégory

EXCUSE : DROUIN Véronique, STROESSER Delphine donne pouvoir à Virginie AUDARD

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : *Samuel GESTRAUD*

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2026-12 DU 02-02

E-PRIMO : MARCHÉ ET GROUPEMENT DE COMMANDE 2026-2030

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la rectrice de l'Académie de Nantes a envoyé un courrier aux communes concernant un marché pour e-primos de 2026 à 2030.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que nous avons adhéré à ce service en 2024 pour 3 années.

Nous pouvons avoir des tarifs préférentiels en adhérant au marché qui couvrira la période 2026-2030.

Au-delà des apprentissages, e-primos favorise une communication fluide et sécurisée, ainsi que la protection des données personnelles. Les familles peuvent suivre la vie de l'école, recevoir des informations fiables et échanger avec l'équipe enseignante. Les collectivités disposent d'un canal direct pour relayer des messages importants aux familles, renforçant ainsi la cohérence du service public local.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adhérer à ce groupement de commande et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents s'y afférents.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le conseil municipal accepte d'adhérer au groupement de commande e-primos 2026-2030 et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y afférents.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Etriché, le 3 février 2025

Secrétaire de Séance
Samuel GESTRAUD



Le Maire
David LAGLEYZE

